



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 JANVIER 2017 à 20h30

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, Agnès AUDIBERT, Dany DECAVATA, Annie MAHIEUX, Jacqueline MIELLE, Jacques MATHIEU, Cédric MERCIER, Antoine WALDSCHMIDT, Emmanuel PICARD.
Excusé : Jean-Rémi DURAND-GASSELIN

Absente : Loïs COLTEL

Secrétaire de séance : Annie MAHIEUX

ORDRE DU JOUR

- **Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les questions suivantes :**

* Un échange de parcelle avec Monsieur Benoit GAUTHIER, au Pastré, afin de régulariser le périmètre de protection de la source de Malaval,

* Le vote du compte administratif 2016 des Logements Sociaux,

* Le vote du budget primitif 2017 des Logements Sociaux, pour permettre de régler les factures des entreprises dès maintenant.

Accepté par le conseil municipal.

- **Echange des parcelles entre la Commune et Monsieur Benoit GAUTHIER :**

Le Maire propose un échange de parcelle avec Monsieur Benoit GAUTHIER, au Pastré, afin de que la Commune soit propriétaire du périmètre de protection de la source de Malaval.

Délibération : approuvé

- **Vote du Compte administratif 2016 – Budget Logements sociaux :**

Le CA 2016 est arrêté comme suit :

Dépenses	Prévues	515 518,82 €
	Réalisées	446 482,10 €
Recettes	Prévues	515 518,82 €
	Réalisées	376 518,82 €
Résultat de clôture de l'exercice		- 69 963,28 €

Délibération : approuvé

- **Vote du budget primitif 2017 – Budget Logements sociaux :**

Le BP 2017 est arrêté comme suit :

Dépenses	Déficit antérieur reporté	69 963,28 €
	Propositions nouvelles	72 036,72 €
TOTAL DEPENSES		142 000,00 €
Recettes	Région Rhône alpes	50 000,00 €
	Département	25 000,00 €
	Etat	24 000,00 €
	Fondation de France	43 000,00 €
TOTAL RECETTES		142 000,00 €

Délibération : approuvé

- **Organisation du transport scolaire à la rentrée 2017/2018 :**

Le Maire demande une modification du transport scolaire. Le car actuel ne peut transporter que 8 enfants maximum. Le Maire propose de demander au Conseil Général la mise en place d'un deuxième car pour des facilités de transport dans les meilleurs délais.

Délibération : approuvé

- **SIL (Signalisation d'information Locale) :**

Les panneaux demandés par les acteurs économiques, sont mis en place sur la Commune. Les personnes concernées font une offre de concours à la Commune pour régler le prix de leurs barrettes, la Commune assume les frais des poteaux et des barrettes concernant les indications de hameaux et de direction (en accord avec le service des routes). Un appel d'offres collectif avait été lancé par la Communauté de Communes, ce qui a permis une réduction des dépenses.

Délibération : approuvé.

Les anciens panneaux doivent être enlevés par leurs propriétaires dès maintenant.

- Offre de concours :

Demande de Madame SAVAJOL-ARTES pour l'adduction d'eau potable et l'installation d'un compteur dans sa propriété de Flacouze.

Délibération : approuvé

- Aménagement du presbytère :

Le Maire indique qu'un chiffrage des travaux est en cours par l'Architecte Pascale GUILLET. Les travaux ne pourront démarrer avant début 2018. Une réunion publique sera organisée rapidement.

Délibération : approuvé

- Concours du Receveur Municipal – Attribution d'indemnité :

Le Maire propose de voter pour l'indemnisation du Receveur municipal, Monsieur Jean-Paul BOFILL qui assure des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, de lui accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an, soit 361,57 €

Délibération : approuvé

- Décisions modificatives :

Régularisations de fin d'année :

Au compte 61521 « Terrains »	-3857,00 €
Au compte 6411 « Personnel titulaire »	+ 1 674,00 €
Au compte 6531 « Indemnités »	+ 2 183,00 €

Délibération : approuvé

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation des actions de la « Maison de Services au Public » du Pays de Valgorge par Natacha LEBRE, conseillère au CSRI.

Natacha LEBRE propose une mise à disposition d'équipements bureautiques concernant la famille, le social, la santé, la retraite, l'emploi, le logement, l'énergie, l'accès aux droits...

Des permanences sont proposées ainsi que des rendez-vous avec la conseillère.

Pour plus d'informations, se renseigner directement au CSRI (04/75/88/97/31) ou à la Mairie de Beaumont.

- Echanges sur l'avancement et les retards des travaux aux bogues du Blat.

- Demande des habitants permanents des Praduches : ils souhaitent, comme c'est prévu sur la Commune, que leur piste soit goudronnée.

- Le Maire demande l'avis des Conseillers Municipaux sur l'usage d'une voiture électrique sur la Commune car le Conseil Général propose une subvention de 12 000,00 € sur l'achat d'un véhicule.

Son utilisation par les usagers devra couvrir les frais.

Une réunion publique sera proposée pour en débattre.

Fin de la séance à 22 h 30

Site internet de la Commune :

www.pays-beaumedrobie.com

page Beaumont

Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel

les informations de la Mairie

peuvent le demander par courrier électronique :

mairie-beaumont07@orange.fr